

Nombre de Délégués :

En exercice 116 **Présents** 72 **Procurations** 11 Votants 83

DELIBERATION Nº6-110322

Objet: Budget Général Tarifs 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 23 février 2022

Etaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC BORREZE CALVIAC EN PERIGORD CARLUX CARSAC AILLAC **JAYAC** PAULIN PECHS-DE-L'ESPERANCE SALIGNAC EYVIGUES SIMEYROLS PRATS DE CARLUX ST CREPIN ET CARLUCET ST GENIES ST JULIEN DE LAMPON STE MONDANE VEYRIGNAC

Dominique HERMENAULT Sylvie MENARDY Jean-Claude DELHORBE Laurent LACOMBE **Guy ESTRUC** Alain PERIQUOI

Jacques FERBER Jean-Pierre PLANCHE Héloïse MARADENE Gérard TEILLAC

Charles MOLINA Jean-Pierre HAMEL

Claude DENIS

Marie-Laure FERBER

Catherine CHEYROU

Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU

Chantal LAVILLE

Didier DELBARY

Jocelyne MANIERE

Jean-Philippe FARFAL

Martine CONSTANT

Nicole MAROUSSIE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC CASTELNAUD LA CHAP. CENAC ET ST JULIEN DAGLAN DOMME FLORIMONT GAUMIER GROLEJAC NABIRAT ST AUBIN DE NABIRAT ST CYBRANET

ST LAURENT LA VALLEE ST MARTIAL DE NABIRAT ST POMPON

VEYRINES DE DOMME

Séverine RAMOS Christian ARNOUIL

Philippe BOISSON Maurice LAPOUGE

Mathias LUCAS Jocelyne TIREL LALAUDE Jérôme DELPECH Christian GARRIGOU Alain BIELHER

François DEFONTAINE

Jean-Pascal FARINA

Hervé MENARDIE

Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES CASTELS-BEZENAC **MEYRALS**

Yves GAROUTY Hervé CARVES Jacqueline JOUANEL

Sylvain BRIII FY Alain FREREBEAU Eric HAUTESERRE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS **COLY-ST AMAND FANLAC** LA CHAPELLE AUBAREIL LES EYZIES LES FARGES MONTIGNAC PEYZAC LE MOUSTIER SERGEAC ST LEON SUR VEZERE **THONAC**

VALOJOULX

Jean-Marie DESCAMP Jean-Louis BREUIL Liliane LABATUT Sébastien FRIT Françoise BAUDRY

Elisa COUSIN Annie BECOURT

Hervé DUVAUCHELLE Pierette BLEMONT

Vincent JARDEL

Christiane SALVIAT

AR Prefecture

024-252402284-20220311-6110322-DE

Reçu le 28/03/2022 Publié le 28/03/2022

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC LA ROQUE GAGEAC MARCILLAC ST QUENTIN MARQUAY PROISSANS SARLAT LA CANEDA

ST ANDRE-ALLAS ST VINCENT DE COSSE ST VINCENT LE PALUEL STE NATHALENE TAMNIES Francis VAUCEL
Jérôme PEYRAT
Anne-Marie MALBEC
Sylvie JESINGHAUS
Laurent GALMOT
Marlies CABANEL
Jean-Jacques ALBIE
Nathalie BALLERAND
Christine DANGREMONT

Frédéric TACHE Marc PONS Christian ROBLES Serge PARRE Jacques TUNEU Marcelle DELIBIE

Patrick CROUZILLE Marie-Pierre VALETTE

Eric ALARD

Christian SESTARET

Excusés:

VITRAC

M. Michel BOSREDON (*Montignac*), Mme Dorothée DELTEIL (*Peyzac-le-Moustier*), Mme Sylvie DELBARY (*Vézac*), Mme Christiane DESMOULINS (*Nabirat*), Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*).

Procurations:

Mme Marion CHAPUT (Saint-Geniès) donne procuration à M. Charles MOLINA (Saint-Geniès)
Mme Claudine FARFAL (Saint-Cybranet) donne procuration à M. Alain BIELHER (Saint-Cybranet)
M. Philippe BASTIDE (Valojoulx) donne procuration à Mme Christiane SALVIAT (Valojoulx)
M. Fabrice LEFEVRE (Simeyrols) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (Simeyrols)
M. Cyril CERF (Thonac) donne procuration à Mme Claudine LAWARREE-MALO (Thonac)
Mme Brigitte AUDOUARD (Sainte-Nathalène) donne procuration à M. Frédéric TACHE (Sainte-Nathalène)
Mme Marie-Annick DUCOIN-HAZARD (St Laurent-la-Vallée) donne procuration à
M. Gé KUSTERS (Saint-Léon-sur-Vézère) donne procuration à
Mme Andrée CAMBIER (Carsac-Aillac) donne procuration à Laurent LACOMBE (Carsac-Aillac)
M. Lilian GILET (Saint-Laurent-la-Vallée) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (Sarlat-la-Canéda)
Mme Marie-Pierre VALETTE (Sarlat-la-Canéda) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (Sarlat-la-Canéda)

Mme Marlies CABANEL	(Sarlat-la-Canéda) a été élue secrétaire de séance.	

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables durant l'exercice 2022 pour l'activité du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR.

Après avis du Bureau Syndical, réuni en date du 01/03/2022 Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- <u>Approuve</u> les nouveaux tarifs applicables dans le cadre du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice budgétaire 2022, comme suit :

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS:

Prix du traitement 317.40 €/T(en 2021 : 288.00 €)
Prix du transport 22.35 €/Km (en 2021 : 21.30€)

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS":

Prix du traitement 130.00 €/T (en 2021 : 125€) Prix du transport 22.35 €/Km (en 2021 : 21.30€)

AR Prefecture

024-252402284-20220311-6110322-DE

Reçu le 28/03/2022 Publié le 28/03/2022

LOCATION DE SALLE

SALLE DE REUNION : Location à la demi-journée....... 80,00 € SALLE DE REUNION : Location pour la journée........ 150,00 € SALLE « la Périgourdine » : Location à la journée....... 50.00 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bacs, Sacs, ... Au prix d'achat TTC
Composteurs environ 320 litres Le premier gratuit

Les suivants 10,00 € l'unité

Composteurs environ 640 litres 20.00€ l'unité
Bac d'occasion vendu en l'état 20.00€ l'unité

(avec roues, barre de préhension ventrale, en fonction des stocks disponibles)

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels : selon le tarif départemental établi par le SMD3

DROITS D'ACCES DANS LES DECHETERIES :

Communes adhérentes:

Administrés gratuit

Artisans - Commerçants - Agriculteurs gratuit

<u>Communes non adhérentes</u> : (payé par l'usager)......11,00 €/ entrée (Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM)

UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SICTOM PAR UN AUTRE DE

SES BUDGETS: (montants nets (avec TVA) hors conducteur)

- camion seul (1 benne de 15 m³) 1.90 €/Km (en 2021 : 1.79€, +3.95%) - camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m³) 2.70 €/Km (en 2021 : 2.59€, +3.95%)

- Autorise le Président à signer les conventions de location de salle à intervenir.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 11 mars 2022.

